

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1744

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un pour-cent - la petite moitié des proportions plus réalistes admises dans les villes romandes.

En tout état de cause, l'explosion des coûts de l'aide sociale va globalement se poursuivre, pour dépasser les 6,6 milliards de francs enregistrés en 2005. Les

cantons supportent la quasi-totalité de cette charge globale. Ils ne manqueront pas de transférer sur les communes, à travers la facture sociale, une partie de leur éventuel manque à gagner consécutif à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Dans le vaste marchandage en cours, la

gauche, même quand elle est majoritairement aux affaires comme dans beaucoup de grandes villes, doit veiller à ce que les considérations financières ne l'emportent pas sur la prise en compte des besoins des personnes en difficultés, ni sur la gestion sérieuse de leurs dossiers. .

La leçon de la bulle hypothécaire américaine

Pas de marché sain sans un cadre normatif fort

Jean-Daniel Delley (21 août 2007)

La Bourse est le lieu de rencontre des entreprises en quête de capitaux et des investisseurs qui cherchent à placer leur épargne. Elle garantit une allocation efficace des ressources financières dans un face-à-face de l'offre et de la demande, conformément aux règles d'autorégulation propres à un marché. Voilà pour la théorie. Une théorie une nouvelle fois prise en défaut à l'occasion de l'endettement hypothécaire américain.

Pour faire face à la chute brutale et sévère des cours et assurer l'approvisionnement en liquidités, condition de fonctionnement des marchés boursiers, les banques centrales ont dû y injecter des

dizaines de milliards de dollars. A cette occasion, on n'a pas entendu les protestations des coryphées d'un libéralisme pur et dur, pourtant prompts à dénoncer les interventions des pouvoirs publics. Par ailleurs la bulle hypothécaire américaine a révélé au grand public les mécanismes complexes de dispersion du risque, poussés à un point tel qu'il est devenu impossible d'identifier les produits financiers proposés aux investisseurs.

Cette péripétie, en espérant qu'elle en reste une, nous rappelle qu'un marché se nourrit de la confiance des opérateurs et que cette confiance exige une grande transparence, toutes conditions

qui ont fait défaut dans cette affaire. C'est dire que l'économie de marché implique un cadre normatif fort, garanti par les pouvoirs publics. Les pères du libéralisme l'avaient bien compris. Leurs descendants actuels l'oublient. Et quand le président français réclame de ses partenaires du G8 des mesures plus efficaces de contrôle, il se moque du monde: dans un marché financier globalisé, des règles qui ne s'imposeraient pas à tous les Etats seraient vaines. Or les grandes puissances économiques tolèrent toutes des paradis où les spéculateurs peuvent impunément se livrer au jeu de l'avion.